

Compte rendu de la matinée d'études du samedi 27 novembre consacrée aux *Mémoires de guerre* du général de Gaulle.

## ***Les Mémoires de guerre : une œuvre littéraire ?***

Accueil et introduction par Chantal Liaroutzos.

La question centrale posée par les *Mémoires de guerre* est la littérarité de l'œuvre.

### **Première conférence**

**Claude Millet (Université Denis-Diderot) : Faire, ne pas faire de la littérature**

La question de la difficile définition de la littérature est posée de façon dynamique par le titre, sous la forme d'un verbe d'action à l'infinitif affirmé et nié tour à tour : au fond qu'est-ce que faire ou ne pas faire de la littérature ?

Le tome III des *Mémoires de guerre*, sans être vraiment une œuvre littéraire, contient des moments de littérature, maîtrisés, au service de la visée politique du texte. Alors que l'ensemble de ce tome III est marqué par une volonté de distanciation, d'écriture réservée loin du factice de la littérature, une écriture contenue par la volonté de coller à l'histoire, certains passages particulièrement travaillés ressortissent au littéraire.

Mais la littérarité connaît un traitement utilitaire, mesuré, stratégiquement réparti dans le volume, et marqué par l'emploi de différents styles : éloquence, registres épique ou pathétique, pittoresque, drame, sans compter le lyrisme des dernières pages. Chacun de ces emplois exprime la volonté de donner une image de sensibilité au texte.

### **Deuxième conférence**

**Chantal Liaroutzos (Université Paris-Diderot) : *Commentarii de bello Gallico* : quelques remarques sur un horizon de réception**

Tour parodique et clin d'œil aux savantes interrogations qui entourent *La Guerre des Gaules* le titre en miroir annonce le commentaire sur la réception du volume III des *Mémoires de guerre* en 1959.

Concert de louanges au grand homme qui est non seulement un homme d'action, mais encore un grand écrivain : la littérature confère à l'action la grandeur de l'héroïsme.

Particularité de de Gaulle dans ces *Mémoires* : il se construit comme un narrateur qui n'existe qu'en tant qu'homme public. Il se met en scène devant les foules : il ressort de cette confrontation une supériorité quasi surnaturelle de de Gaulle au milieu de son peuple.

Les commentateurs qui saluent la parution du volume soulignent la valeur universelle de son livre, son génie, son caractère prophétique, la grandeur de son style accordée à celle de son discours.

Ils renvoient à Tacite, mais surtout à des auteurs des siècles classiques, jansénistes comme Pascal, ou à Bossuet, aux moralistes et aux mémorialistes comme le cardinal de Retz, La Rochefoucauld, Saint-Simon, à des historiens comme Michelet, enfin à des grands hommes, comme Napoléon et César.

En conclusion s'exprime le rappel de ce que l'on attendrait de la littérature, un éveil de l'esprit du lecteur à une perception nouvelle de son époque, et le doute sur ce qu'un tel choix

va apporter aux élèves, les commentateurs quant à eux, ne faisant référence qu'aux auteurs d'autrefois.

## **Lecture des dernières pages des *Mémoires de guerre* par Marcel Bozonnet sociétaire de la Comédie-Française.**

### **Troisième conférence**

**Olivier Wieworka (ENS Cachan) : Les *Mémoires de guerre* : une œuvre de fiction ?**

Les *Mémoires de guerre* ne sont ni un roman ni un livre d'histoire : ils n'ont ni la tonalité de l'ouvrage d'histoire, ni le style, ni l'administration de la preuve.

On peut réfléchir sur quelques couples d'oppositions : erreur/vérité, imagination/exactitude historique, volonté de mettre en scène/ambition historique de connaissances, objectivité/subjectivité.

Si l'on part de l'idée que les *Mémoires de guerre* est une fiction, on est amené à s'interroger sur ces points.

1) À la question les *Mémoires de guerre* sont-ils exacts on peut répondre oui ; les archives récemment ouvertes permettent de contrôler l'exactitude des faits rapportés.

2) À la question de Gaulle ne dit rien que la vérité, on peut répondre oui, mais à la question dit-il toute la vérité, on peut constater qu'il passe sous silence un certain nombre d'événements.

3) Les *Mémoires de guerre* est une œuvre toujours partielle et parfois partielle : certains événements prennent une importance démesurée ; il existe une distorsion entre la vision globale de l'historien et la vision partielle de l'acteur.

De Gaulle n'est pas un historien : il manque de recul et il ne croise pas ses sources, ce qui le conduit à surestimer la Résistance et à minimiser l'importance du régime de Vichy. Il livre une lecture désidéologisée de la guerre. Il n'offre qu'un point de vue sur le conflit, le sien, et se présente comme un héros.

En conclusion, il ne s'agit donc pas d'une fiction, la documentation est exemplaire ; on doit plutôt parler d'omission que de trucage historique ; ce sont des *Mémoires* de qualité, du point de vue de l'historien, plutôt bien rédigés, qui cultivent l'art du portrait, montre le sens de la formule.

### **Quatrième conférence**

**Marc Hersant (Université de Lyon III) : Les *Mémoires* sont-ils un genre littéraire ?**

Quatre grandes questions peuvent être posées autour du mot « mémoires ».

Première question : s'agit-il d'un genre ? Rappel de la multiplicité des termes qui pourraient sous l'Ancien régime être qualifiés de mémoires (souvenirs, journal, histoire de...). Précision aussi sur l'énonciation : certains écrivent à la troisième personne. Donc il n'existe pas de genre construit appelé mémoires sous l'Ancien régime. C'est surtout le XX<sup>e</sup> siècle qui constitue les mémoires en un genre pourvu d'une poétique.

Deuxième question : les mémoires peuvent-ils être considérés comme une œuvre d'histoire ? Pour les uns ils sont trop proches de l'événement, trop subjectifs ou trop anecdotiques, et ne

sont donc pas des historiens pour d'autres, ils sont des historiens spécialisés dans la chronique de l'histoire de la France et sont plus distingués. Quant à de Gaulle, il ne prétend pas écrire l'histoire mais la faire : il a recours pour affirmer la grandeur de la France à l'échelle internationale à un discours rhétorique.

Troisième question : les mémoires sont-ils ou non des autobiographies ? On trouve des exemples d'autobiographie avant les *Confessions* de J.-J. Rousseau. Or dans les *Mémoires de guerre*, de Gaulle oppose de façon caricaturale sa vie personnelle et sa vie dans l'Histoire, il élimine tout ce qui est personnel au profit de l'édification d'une statue à sa gloire, ce qui n'a pas d'exemple dans les mémoires du passé, sauf dans ceux de Jules César.

Quatrième question : peut-on dire que les mémoires sont des œuvres littéraires ? Non. Deux aspects du problème : un problème théorique qui peut être posé de façon radicale comme le fait Kate Hamburger pour qui il n'y a de littéraire que la fiction. ; un problème historique : à l'époque où se forme le genre, le rayon belles-lettres n'admet pas l'histoire ni les mémoires. L'appartenance des mémoires à la littérature est donc problématique.

On peut admettre que les *Mémoires de guerre* soit une œuvre rhétorique mais non littéraire : l'auteur n'y pose jamais en profondeur le rapport de la personne privée et de la personne historique ; il ne fait pas preuve de création littéraire.

Compte rendu fait à Vanves, le 1<sup>er</sup> décembre 2010  
Cl. Jaëcklé-Plunian